ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ MUSIQUE
CLASSE DE PREMIERE

LYCÉE DES SEPT MARES
MAUREPAS

Un enseignement de spécialité musique est proposé au Lycée des Sept Mares à partir de la classe de première.

L'enseignement de spécialité s'adresse à tous les élèves, y compris ceux qui n'ont pas suivi l'enseignement musical en seconde, et quel que soit leur parcours musical personnel.

Avant la réforme, la spécialité musique n'était accessible qu'en série littéraire. Pourtant les rapports sont étroits entre musique, sciences et mathématiques.

Les élèves peuvent donc opérer aujourd'hui des choix plus pertinents en fonction de leur projet d'études. Il est désormais possible de choisir la spécialité musique même si l'on s'engage dans un parcours à dominante scientifique.

Par ailleurs, de plus en plus d'élèves s'intéressent aux métiers du son et l'alliance d'une formation musicale et d'une formation scientifique sont ici essentielles.

Plus largement, les compétences et les aptitudes développées par le biais de l'enseignement de la musique sont telles que celles-ci débordent largement une orientation strictement artistique.

Cet enseignement bénéficie d'un nombre d'heures important et d'un coefficient élevé.

L'enseignement de spécialité peut être suivi en première, puis en terminale. Il est possible également de ne pas poursuivre la spécialité après la première.

QUELLES SONT LES POSSIBILITES OFFERTES
APRES AVOIR SUIVI UNE SPECIALITE MUSIQUE ?

● Dans l'**industrie musicale** (studios, radios, communication) : ingénieur du son en studio, producteur musical, illustrateur sonore…

● Dans le secteur du **son lié à l'image** (cinéma, télévision, web, jeux vidéos) : compositeur, ingénieur du son tournage, chef opérateur son, designer, monteur son, mixeur…

● Dans le **spectacle vivant** (musique, théâtre, danse, comédie musicale, événementiel) : régisseur, ingénieur du son plateau, créateur sonore, musicien, compositeur, arrangeur, producteur…

● Dans l'administration et la **médiation culturelle** (orchestre, compagnie, salles de spectacles) : programmateur, animateur, chargé de développement, attaché de presse…

● Dans l'**enseignement** : professeur d'éducation musicale, professeur de musique (en écoles de musique, conservatoires, universités)...

QUELQUES EXEMPLES DE CURSUS AVEC L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ MUSIQUE

Mes spécialités en Première :	**Mes spécialités en Terminale :**	**Mon enseignement optionnel :**	**Exemples de débouchés :**
Musique / Langue / Humanités	Musique / Humanité	Langue	Communication, culture, médias, éducation, animation, recherche, professorat, journalisme, métiers artistiques...
Musique / Mathématiques / Physique-Chimie	Musique / Physique-Chimie	Mathématiques	Ingénieur, technicien du son,acousticien, sonorisateur, sound designer, architecte, métiers artistiques...
Musique / Sciences économiques / Langue	Musique / Sciences économiques	Langue	Médiation culturelle, Communication, IEP, éducation, animation, recherche, professorat, tourisme, journalisme, métiers artistiques...
Musique / Sciences de la vie et de la terre / Mathématiques	Musique / Sciences de la vie et de la terre	Mathématiques	Médecine, ingénieur, métiers artistiques...
Musique / Humanités / Histoire-géographie	Musique / Humanités	Droit	Communication, culture, médias, éducation, animation, recherche, professorat, IEP, tourisme, journalisme, métiers artistiques...
Musique / Humanités / Mathématiques	Musique / Humanités	Mathématiques	Psychologie, sociologie, Recherche, enseignement, métiers artistiques...

QUEL EST LE CONTENU DES COURS ?

Le cours de spécialité, en première comme en terminale, se scinde en deux parties, une partie culturelle dans laquelle nous abordons toutes les époques et tous les styles musicaux, et une partie pratique, instrumentale et/ou vocale.

Première Partie : Culture et analyse

Le programme officiel, en première, ne fixe pas d'œuvres précises mais des champs de questionnement comprenant des thématiques qui sont par exemple :

« Musique et image »

« Musique, son et acoustique »

« Musicien : créateur, interprète, arrangeur, auditeur, mélomane »

« Mondialisation culturelle : diversité, relativité et nouvelles esthétiques »etc.

Les thématiques sont très nombreuses ; trois sont obligatoires, et le professeur choisit une ou plusieurs œuvres entrant dans la thématique choisie.

Par exemple, pour « musique et image », un film est étudié et on analyse la musique pour savoir quel est son impact sur l'image.

Le but est de développer une écoute analytique et critique des œuvres et de construire une culture musicale et artistique diversifiée.

En classe terminale, trois thématiques au moins, couvrant les trois champs de questionnement, sont étudiées dans les mêmes conditions qu'en classe de première. Une quatrième thématique, cette fois choisie par chaque élève en lien avec son autre spécialité, est l'objet d'un travail approfondi mené parfois en groupe et accompagné par le professeur. Elle est le support principal d'un projet qui peut être présenté à l'occasion du grand oral du baccalauréat. Ce projet particulier se nourrit des thématiques étudiées en classe de première.

En terminale, un programme national est publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale. Trois œuvres sont imposées chaque année.
A titre d'exemple, pour l'année scolaire 2020-2021, le programme national est le suivant :

Dimitri Chostakovitch : *Quatuor à cordes n°* 8, une œuvre en mémoire des victimes du facisme et de la guerre.

Jean-Philippe Rameau/Clément Cogitore : *Les Indes galantes*, 4e entrée « Les sauvages » - Production de l'opéra de Paris, Octobre 2019

Oeuvre de l'époque baroque, avec la particularité ici d'opérer un métissage avec une danse très moderne, à savoir le *Krump,* danse dérivée du *Hip Hop.*

Jeff Beck, album *You had it coming*, 2001.

Jeff Beck est un guitariste de rock britannique, touchant principalement aux genres du blues rock, du hard rock et du jazz fusion.

Deuxième Partie : Pratique instrumentale et/ou vocale

Nous accueillons en spécialité musique des élèves de tous niveaux.

Les arrangements vocaux et instrumentaux faits par le professeur sont fonction du niveau de chacun et permettent donc une progression individuelle.

Nous travaillons également l'improvisation, pour mener ensuite vers la création, individuelle ou collective.

Les élèves qui utilisent les outils numériques sont également sollicités, soit pour des enregistrements, soit pour du travail sur des bandes son faites en classe.

Par ailleurs, certains élèves qui ont déjà des acquis musicaux solides, et qui aiment l'écriture musicale, sont sollicités pour des arrangements, des créations. Ces pièces sont instrumentales et/ou vocales.

Les projets musicaux réalisés durant l'année font partie de l'évaluation pour le bac, qu'il s'agisse de la classe de première ou de la classe de terminale. Ces mêmes projets aboutis sont aussi donnés lors des concerts qui émaillent l'année scolaire.

Modalités de l’épreuve en fin de Première (Coefficient 5)

L’épreuve commune de spécialité musique (pour les élèves qui arrêtent la spécialité en fin de 1ère) prend la forme d’un **oral de 30 min**.

Culture (15 min) :

*Présentation d’une problématique s’appuyant sur les thématiques étudiées durant l’année,
*Présentation approfondie d’une œuvre étudiée durant l’année.
*Entretien avec le jury.

Pratique (15 min.) :

*Présentation d’un enregistrement audio/vidéo d’une pièce musicale (création, arrangement, interprétation) travaillée durant l’année par au moins 2 élèves de la spécialité (dont le candidat)
*Entretien avec le jury.

Chaque partie est notée sur 10.

Modalités de l’épreuve en fin de Terminale (Coefficient 16)

L'épreuve est organisée en deux parties

Partie écrite (3h30)

L’épreuve propose trois exercices indépendants, les deux premiers reposant sur l’écoute réitérée d’extraits musicaux enregistrés dont le plan de diffusion est précisé par le sujet. L'un de ces exercices porte sur une des œuvres au programme.

Cette partie de l'épreuve est notée sur 20 points. Chacune de ces parties compte pour la moitié de la note globale.

Partie orale (30mn)

* Interprétation et exposé : 15 minutes maximum ;
* Entretien : le temps restant.

Présentation d'un travail de création mené en classe durant l’année, et finalisé en amont de l’épreuve en vue de son interprétation devant le jury.
Cette création est de nature diverse et peut prendre appui sur des œuvres existantes pour une « re-création »
Le groupe de musiciens est au nombre de 5 élèves maximum.

Cette seconde partie est également notée sur 20.

LA VIE DE LA SECTION MUSIQUE AU LYCEE DES SEPT MARES

Implantées depuis 1984, nos options « Musique » s’inscrivent dans le projet pédagogique du lycée, contribuant à sa forte identité culturelle au côté d’autres enseignements rares.

Tous les élèves ont en effet la possibilité de suivre l'option musique de 3 heures hebdomadaires.
Ces trois heures sont partagées entre la culture musicale et la pratique instrumentale et/ou vocale.
Les œuvres phares choisies pour la partie culture musicale sont celles que nous allons écouter au Théâtre de Saint Quentin en Yvelines, dans le cadre de l'abonnement. (3 ou 4 spectacles). Cela nous permet aussi des rencontres avec les artistes en résidence au théâtre, et des projets élaborés conjointement.

La pratique musicale se situe sur une plage de trois heures modulables selon les répétitions, soit par pupitre, soit en tutti, soit en groupe instrumental ou encore en ensemble vocal.

La finalité est bien entendu le spectacle de fin d'année au Prisme à Elancourt.

Nous donnons cela dit au minimum trois concerts sur l'année scolaire, et il est vivement conseillé aux élèves de spécialité musique de participer à cette option musique.

C’est pour eux l’occasion de développer leur pratique dans une perspective ambitieuse, d’enrichir leur expérience du spectacle vivant.

Ces concerts sont des moments importants, de partage, d'enthousiasme et de plaisir musical.

Théâtre de Saint Quentin en Yvelines

Sortie de la classe de seconde musique à la Philharmonie de Paris (2019)

Spectacle West Side Story au Prisme (2019)

Concert du lycée des Sept Mares à Radio France (2019)